

Je suis passé le 09.10 en mairie de
Wingersheim. Malheureusement, il y avait
beaucoup de personnes. De ce fait, je vais
envoyer mes demandes par mail. J'
y'ai été et on m'a donné des réponses qui ont été
formulées suite à mes précédentes demandes.
Était moi-même le producteur de boublon.

Münnersheim, le 09. 10. 2019.

(1)

Monsieur le commissaire enquêteur,



Suite à ma venue en mairie de Münnersheim ce jour, je veux exposer ma demande. Je suis en phase de transmission de notre exploitation. et nous avons un repreneur qui est notre gendre, . Il est actuellement salarié dans une grande entreprise, est en train de se former et va s'installer le 01/01/2020.

Nous avons une activité principale houblonnière et sommes en location dans un hangar à Schwindratzheim ou nous sommes en négociation d'achat. Si malheureusement ces négociations devaient échouer, nous n'aurions aucun site pour traiter les 500 remorques de la récolte de houblon. et cela signifierait la fin de notre entreprise d'où la demande de zonage. En parallèle cette activité houblonnière ne suffira pas à embaucher un temps plein sur l'exploitation. De ce fait, il faudra consolider par une deuxième activité qui nécessitera la construction d'un bâtiment

pour, par exemple produire des volailles. Notre (2)
foncier, 35 ha, se trouve essentiellement sur le bau
de Schwindratzheim, et notamment les parcelles dont je suis
propriétaire, pour les classer en zone constructible agricole.
Les voici: Gertschung:

section 47 n° 0097

" n° 0098

" n° 0099

" n° 0100

" n° 0101

d'une contenance de 152 ares 02

Le plateau de péage n'étant pas loin, l'eau et l'électricité
sont à proximité. Contrairement à l'avis qui m'a été
formulé précédemment, nous pourrions amputer ou déplacer
ou reconstruire la houblonnière présente pour permettre ce
projet. Sous cet avis favorable, l'installation de notre
quindre pourrait être difficile dans le sens ou pour l'instant
nous ne sommes pas propriétaires de l'ancien lieu de
récolte et qu'il ne pourra pas envisager de développement.
Le fait d'avoir créé une zone constructible agricole autour
de la ferme n'est pas une réponse
adaptée en ce qui nous concerne, car ils sont à la fois
propriétaires ou locataires de l'ensemble des parcelles
autour de leur étable laitière nouvellement construite et
ont donc besoin du foncier. Je vous prie, monsieur
le président, de prendre en considération l'importance
de notre demande pour permettre à un jeune

de s'installer avec des perspectives de développement.

solutions distinguées.

